



Le 18 avril 2020

## Compte rendu de l'audio conférence du vendredi 17 avril concernant la situation en Occitanie

Sont présents : le Directeur Interrégional, son adjoint, les trois Directeurs Régionaux, le Receveur Interrégional ainsi que les représentants des 5 organisations syndicales représentatives.

Notre DI fait d'abord un point concernant la situation des effectifs. Les guérisons, ce dont nous nous réjouissons, permettent d'augmenter le présentiel.

Un tour de table est alors organisé. Chaque O.S. expose son point de vue et formule les interrogations légitimes des personnels vis à vis de la situation exceptionnelle que nous vivons. Sont évoqués : le plan de continuité de l'activité (PCA), les modalités de reprise après le confinement, les mesures sanitaires, les titres-restaurant, les primes, et des précisions sur les ordonnances et le télétravail

### Interventions de l'UNSA

Nous faisons part de la double punition envisagée par nos gouvernants, à savoir la soustraction de jours de RTT ou de CA pour la période de confinement.

Sur la fin du confinement, nous faisons observer que le Président a donné une ligne directrice mais rien de plus. A affiner.

Nous demandons des précisions sur le PCA concernant toutes les branches de notre Administration,

Nous nous interrogeons aussi sur le fonctionnement des aéroports de la D.I. Tant en SU qu'en CO. Nous avons le même questionnaire sur les services « Montagne » touchant notamment Porta et Boug-Madame.

Nous exigeons de connaître l'attitude de notre Administration sur l'octroi des titres restaurant dans le contexte actuel dû au Covid 19

### Les réponses du D.I.

***Notre D.I. s'empresse de faire savoir à la parité syndicale que nombre de ses questions sont du ressort de la D.G. voir du Ministère.***

Puis, il précise, qu'il n'y a pas de corrélation entre le rapport Gardette et les décisions prises pour le PCA dans le cadre de la crise sanitaire actuelle (confinement, télétravail, etc...)

Concernant les masques chirurgicaux, question cruciale ! 4000 masques ont été reçus, et 8000 cette semaine. Précisons qu'il subsiste des stocks constitués lors de crises sanitaires précédentes. Ils sont en cours de distribution ainsi que les gants et le gel hydroalcoolique.

Il fait état d'une note concernant la mise en œuvre de la décontamination des matériels de travail notamment les claviers, les poignées, les volants, etc...)

Il attend une réponse sur l'augmentation des heures de ménage dans les services qu'il a sollicité pour le nettoyage des VMC ou des appareils de climatisation par exemple.

La reprise du travail envisagée devrait être progressive et liée à l'activité économique, les services de contrôles devront se montrer compréhensifs et bienveillants et maintenir les recommandations sanitaires.

Le télétravail : Cette activité pourrait être prolongée. Le D.I. souligne l'implication particulière des TSI dans la mise en œuvre du travail à distance.

Dans l'éventualité d'une reprise des activités scolaires le 11 Mai, à la demande des O.S. le D.I. se propose de gérer humainement en accord avec les décisions nationales, le temps de travail des agents pour un accompagnement éventuel des enfants à cette « rentrée ».

*Le D.I. précise que par mesure de simplification, les absences statutaires : garde d'enfant malade, contrainte médicale, etc ... seront désormais reprises sous le même acronyme ASA*

**Pour les titres restaurants :** Sauf note à venir de plus haut, actuellement il n'est pas envisagé de retenue supplémentaire de titres-restaurant

**Les ordonnances :** Là aussi, attente de note et de décret d'application.

**Les primes :** Sujet d'ordre national et ministérielle donc pas de réponse à ce stade non plus !

**Les aéroports d'Occitanie :** En l'absence de liaison commerciale, les vols privés sont privilégiés.

**MMA :** va augmenter le contrôle sur le fret express par des contrôles documentaires sur ciblage. Le D.R.de Montpellier étudie la possibilité d'effectuer des contrôles routiers en collaboration avec la BSI de Montpellier dans un premier temps sur l'axe routier A9 . A terme Montpellier Aéroport disposera de 2 vl sérigraphiés.

**L'aéroport de Toulouse Blagnac :** Eu égard au très faible trafic, le PCA est effectué en 3X8 avec 2 agents par vacation.

**Le centre d'expertise :** a en présentiel 2 ou 3 agents. L'activité est toujours d'actualité puisque en rapport avec de grands groupes qui n'ont pas cessé leur activité .

**Pour la Cerdagne :** A l'instar d'autres zones frontalières, les axes secondaires ou tertiaires ont été fermés par mise en place de gros blocs en béton.

Porta travaille en H24 (2 agents d'encadrement et 6 agents en journée, 4 la nuit)

Bourg-Madame tient les 2 lieux de passage existant, à savoir le Pont International et la Route Neutre

Il a été aussi évoqué l'utilisation des EMCS de **Sète :** Utilisés sur des contrôles routiers avec les précautions d'usage ne posent pas de problème a priori.

A l'issue du confinement, un réajustement des plannings d'**entretien des véhicules administratifs** sera effectué. Il subsiste une présence pour les urgences au STA.

Il a été évoqué également un problème de point d'eau à la grande barrière d'autoroute **du Boulou**. Rien n'est envisagé pour l'instant, le D.R. préconise d'amener des bonbonnes d'eau !

**Les tests** : Comme relaté plus haut sur bien des sujets, ils feront l'objet d'une réponse au niveau national.

Nous avons également porté le débat sur la notion du **statut de télétravailleur** aux conséquences importantes, sans réponse pour l'instant.

Après plus de 2h d'**audioconférence**, nous optons pour organiser la prochaine le 24 de ce mois à 16h

Si vous avez des questions à poser, n'hésitez pas à me les faire remonter. Je saurai interpellier qui de droit pour vous apporter une réponse.

Henri MEZY, SI UNSA Occitanie